

Epargne

Compte épargne Young Plus

Les enfants, les jeunes et les étudiants bénéficient de taux d'intérêt préférentiels et de nombreux avantages supplémentaires avec le compte épargne Young Plus, notamment un mini-haut-parleur comme cadeau de bienvenue.



En bref

- Taux d'intérêt préférentiel par rapport aux comptes de paiement et au compte épargne ordinaire
- Cadeau de bienvenue
- Dépôt initial de CHF 25.00 offert aux enfants jusqu'à trois ans
- Ouverture et tenue de compte gratuites
- Accès gratuit, 24h/24, au compte avec eBanking et Mobile Banking
- Les enfants à partir de 12 ans peuvent ouvrir seuls un compte



Conditions au 1^{er} mars 2017

- Gratuit pour les enfants et les jeunes jusqu'à 23 ans et même jusqu'à 35 ans pour les étudiants qui étudient à l'université ou au sein d'une haute école spécialisée ou qui effectuent une formation ou une formation continue au sein d'une école supérieure. Taux d'intérêt¹⁾:
 - 0,400 % jusqu'à CHF 20 000.00
 - 0,000 % au-delà de CHF 20 000.00
 - Taux d'intérêt au-dessus de CHF 3 millions sur demande
- Retraits : CHF 25 000.00 par mois, au-delà préavis de 31 jours²⁾
- Relevé de compte annuel
- Boucllement de compte gratuit en fin d'année
- Impôt anticipé : 35 % du produit des intérêts dépassant CHF 200.00 ou lors de décomptes d'intérêts établis en cours d'année
- Les dépôts sont couverts par la garantie des dépôts

1) Le taux d'intérêt débiteur s'élève à 12,0 %.

2) Afin de protéger les biens de l'enfant, nous nous réservons le droit d'exiger une justification d'utilisation en cas de montants élevés. Pour tout dépassement de la limite de retrait sans respect du délai de préavis, une commission (CNR) de 2,00 % du montant excédant la limite est automatiquement facturée. La résiliation est annulée si le montant dénoncé n'est pas retiré dans les 20 jours suivant l'expiration du délai de dénonciation.